



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre, le Conseil municipal de la Commune d'Aigrefeuille-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26.

DATE DE CONVOCATION : 15 septembre 2023.

PRÉSENTS : Marielle JEANNEAU, Dominique PIRMET, Françoise ABÉLARD, Corinne HERVOUET, Ronan BERNARD, Sandrine DANIEL, Benoît MARIONNEAU, Christian MÉNARD, Catherine LEROY, Daniel MENGUY, Laurence LIMON-DUPARCMEUR, Christine JAGU, Jacques NUAUD, Thierry CREIS, Marie-Annick HERVOUET, Gérard GADAIS.

ABSENTS : Daniel VALLET, excusé, qui a donné pouvoir à Marielle JEANNEAU.
Patricia MANGAUD, excusée, qui a donné pouvoir à Benoît MARIONNEAU.
Frédéric FOUILLET, excusé, qui a donné pouvoir à Laurence LIMON-DUPARCMEUR.
Isabelle DAGORNE, excusée.
Brian DUFFY, excusé.
Stéphane SÉCHET, excusé.
Thierry SABOTIER, excusé.
Estelle PIFFETEAU, excusée.
Virginie HARSCOËT, excusée.

QUORUM : 14

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jacques NUAUD.

| N° de délibération | Sujet | Résultat du vote |
|--------------------|---|-----------------------|
| 09.2023.01 | Mise à jour du tableau des effectifs. Suppression d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet (12 h) et création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet (8 h). | Adoptée à l'unanimité |
| 09.2023.03 | Cession d'un véhicule Kangoo. | Adoptée à l'unanimité |
| 09.2023.04 | Utilisation des équipements sportifs par les collèves et leurs associations sportives. | Adoptée à l'unanimité |
| 09.2023.05 | Transformation d'un local en espace jeunes. Demande de subvention auprès du Conseil régional des Pays-de-la-Loire. | Adoptée à l'unanimité |
| 09.2023.06 | Dénomination du parking de la maison des enfants, du restaurant scolaire et de l'école Gustave-Roch et numérotation de la future boucherie et des futures cellules commerciales. | Adoptée à l'unanimité |
| 09.2023.07 | Classement dans le domaine public communal des parcelles du nouveau parking cars du collège Notre-Dame la Maine et de la voie créée entre la rue des Acacias et la rue des Écoles. | Adoptée à l'unanimité |